

DOCUMENT CADRE PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

PROGRAMME MONDIAL D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	7
I — NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME.....	9
II — CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	11
III — VISION, OBJECTIF ET RÉSULTATS ATTENDUS.....	13
III.1. Vision.....	13
III.2. Objectif général.....	13
III.3. Objectifs spécifiques.....	13
III.4. Résultats attendus.....	13
IV — AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION.....	16
IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques.....	16
IV.2. Axe stratégique 1 : Développement des compétences.....	16
IV.3. Axe stratégique 2 : Inclusion et autonomisation.....	16
IV.4. Axe stratégique 3 : Protection sociale et résilience.....	17
IV.5. Axe stratégique 4 : Gouvernance et innovation.....	17
IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités.....	17
V — ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME.....	19
V.1. Structuration générale du Programme.....	19
V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives.....	19
V.3. Rôle des observatoires et structures opérationnelles.....	19
V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique.....	20
VI — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME.....	22
VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme.....	22
VI.2. Principes généraux de gouvernance.....	22
VI.3. Niveau stratégique de gouvernance.....	22
VI.4. Pilotage programmatique sectoriel.....	23
VI.5. Articulation avec les États et les partenaires.....	23
VII — MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS.....	25
VII.1. Logique générale de mise en œuvre.....	25

VII.2. Inscription des projets dans le Programme.....	25
VII.3. Coordination opérationnelle.....	25
VIII – PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ.....	27
VIII.1. Partenariats stratégiques.....	27
VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières.....	27
VIII.3. Mécanismes de financement programmatique.....	27
VIII.4. Durabilité financière du Programme.....	28
IX – SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION.....	30
IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels.....	30
IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation.....	30
IX.3. Redevabilité et communication des résultats.....	30
X – GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ.....	32
X.1. Gestion des risques et conformité.....	32
X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle.....	32
CONCLUSION.....	33

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) structure son engagement en faveur du développement des capacités humaines, du renforcement des compétences et de l'amélioration durable du bien-être des populations. Il vise à accompagner les États et les acteurs institutionnels dans la consolidation de politiques et de systèmes capables de favoriser l'épanouissement humain, l'inclusion sociale, l'employabilité et la résilience des sociétés.

Dans de nombreux contextes, les trajectoires de développement demeurent fragilisées par des déficits persistants en matière d'éducation, de santé, de qualification professionnelle, de protection sociale et d'accès aux opportunités économiques. Les inégalités sociales et territoriales, le chômage des jeunes, la faiblesse des systèmes de formation, les vulnérabilités sanitaires et les transformations rapides des économies accentuent les risques d'exclusion et limitent la capacité des populations à participer pleinement au développement.

Face à ces enjeux, le Programme mondial d'appui au développement du capital humain propose une approche intégrée destinée à renforcer les capacités humaines tout au long du cycle de vie. Il privilégie des interventions structurées autour du développement des compétences, de l'amélioration des systèmes sociaux, de l'insertion économique, de l'autonomisation des populations et du renforcement des mécanismes de résilience sociale.

Le Programme s'inscrit dans les principaux cadres internationaux relatifs au développement humain durable, notamment les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en particulier l'ODD 1 sur la réduction de la pauvreté, l'ODD 3 relatif à la santé et au bien-être, l'ODD 4 consacré à l'éducation de qualité, l'ODD 5 sur l'égalité de genre, l'ODD 8 relatif au travail décent et l'ODD 10 portant sur la réduction des inégalités.

À travers ses orientations stratégiques, le Programme vise à renforcer les capacités des individus et des institutions afin de soutenir des trajectoires de développement plus inclusives, productives et résilientes. Il ambitionne de contribuer à la valorisation du potentiel humain comme levier central de transformation économique, sociale et territoriale.

AVANT-PROPOS

Le capital humain constitue l'un des principaux fondements du développement durable. La capacité des individus à accéder à l'éducation, à la santé, à la formation, à l'emploi et aux mécanismes de protection sociale détermine largement les possibilités de transformation économique, de cohésion sociale et de résilience des sociétés face aux crises et aux mutations contemporaines.

Dans un environnement marqué par les transitions démographiques, technologiques, climatiques et économiques, les États sont confrontés à des défis croissants liés à l'employabilité, à l'adaptation des compétences, à l'inclusion sociale et à la réduction des vulnérabilités. Ces enjeux nécessitent des approches capables de renforcer durablement les capacités humaines tout en améliorant les systèmes institutionnels qui soutiennent le développement des populations.

Malgré les progrès réalisés dans plusieurs régions du monde, de fortes disparités persistent dans l'accès aux opportunités éducatives, sanitaires, économiques et sociales. Les populations les plus vulnérables demeurent souvent exposées à des risques multiples liés à la pauvreté, à l'exclusion, à la précarité de l'emploi et à la faiblesse des dispositifs de protection sociale.

Dans ce contexte, l'Association Mondiale pour le Développement inscrit son action dans une approche programmatique structurée à travers le Programme mondial d'appui au développement du capital humain. Ce cadre vise à renforcer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des interventions soutenues dans les domaines liés au développement humain et au renforcement des capacités des populations.

H. Benjamin GNIMADI

Président Exécutif

INTRODUCTION

Le développement du capital humain occupe aujourd'hui une place centrale dans les stratégies de développement durable. Les transformations économiques, technologiques et sociales modifient profondément les compétences requises, les conditions d'accès à l'emploi et les mécanismes d'inclusion économique et sociale. Dans ce contexte, les investissements dans les capacités humaines deviennent des facteurs déterminants de compétitivité, de résilience et de stabilité.

Les défis restent cependant considérables. Dans de nombreux pays, les systèmes éducatifs et de formation demeurent insuffisamment adaptés aux mutations des marchés du travail. Les inégalités d'accès aux services sociaux essentiels persistent, tandis que le chômage, la précarité et l'inadéquation des compétences limitent les perspectives d'insertion économique des populations, notamment des jeunes et des femmes.

Parallèlement, les crises sanitaires, climatiques et économiques accentuent les vulnérabilités sociales et fragilisent les mécanismes de protection existants. Ces dynamiques soulignent la nécessité de politiques capables d'articuler développement des compétences, inclusion sociale, santé, protection sociale et autonomisation économique dans une même logique de transformation durable.

Dans de nombreux contextes, les interventions liées au capital humain restent dispersées entre plusieurs dispositifs sectoriels insuffisamment coordonnés. Cette fragmentation réduit la cohérence des politiques publiques, limite l'efficacité des investissements sociaux et complique la consolidation des résultats à long terme.

Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain répond à cette nécessité de structuration sectorielle. Il vise à offrir un cadre stratégique permettant d'organiser l'action autour d'une vision intégrée du développement humain, en renforçant les capacités des individus, des institutions et des systèmes sociaux.

I –

NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME



Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain constitue le cadre programmatique à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement structure son engagement dans les domaines du développement humain, des compétences, de l'inclusion sociale et du renforcement des capacités. Il s'agit d'un dispositif stratégique destiné à organiser les interventions soutenues autour d'objectifs communs de transformation sociale et économique durable.

Le Programme ne se limite pas à un ensemble d'actions sectorielles isolées. Il privilégie une approche systémique visant à renforcer les capacités humaines tout au long du cycle de vie, en articulation avec les politiques publiques, les systèmes institutionnels et les dynamiques territoriales.

Sa portée couvre notamment les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'employabilité, de la santé, de la protection sociale, de l'autonomisation économique et du développement des compétences. Cette approche permet d'intégrer les dimensions sociales, économiques et institutionnelles du développement humain dans une même dynamique programmatique.

Au sein de l'architecture de l'AMD, le Programme assure l'articulation entre la vision globale de développement humain et les interventions opérationnelles mises en œuvre dans les différents secteurs concernés.

II –

CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Les transformations économiques, technologiques et démographiques redéfinissent profondément les besoins en compétences, les dynamiques du marché du travail et les mécanismes d'inclusion sociale. Les États sont aujourd'hui confrontés à la nécessité de renforcer les capacités humaines afin de répondre aux exigences croissantes liées à la productivité, à l'innovation, à l'employabilité et à la cohésion sociale.

Dans de nombreux pays, les systèmes éducatifs, sanitaires et sociaux demeurent confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les insuffisances en matière de formation, l'accès inégal aux services essentiels, le chômage des jeunes, la précarité de l'emploi et les faibles niveaux de qualification limitent la capacité des populations à participer pleinement au développement économique et social.

Les inégalités territoriales, les vulnérabilités économiques et les crises successives accentuent davantage ces fragilités. Les populations exposées à la pauvreté, à l'exclusion sociale ou aux déficits de protection sociale disposent souvent de capacités limitées pour faire face aux transformations économiques et aux risques contemporains.

Par ailleurs, les politiques et interventions liées au développement humain demeurent fréquemment fragmentées entre plusieurs secteurs insuffisamment coordonnés. Cette dispersion réduit la cohérence des actions engagées et limite leur capacité à produire des effets structurels durables. Face à ces enjeux, l'émergence de cadres programmatiques intégrés apparaît comme une nécessité stratégique. Une approche structurée permet de renforcer la cohérence des interventions, d'améliorer la coordination des acteurs et de soutenir des politiques capables de développer durablement les capacités humaines.

Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain s'inscrit dans cette perspective. Il constitue un cadre stratégique destiné à accompagner les États et les institutions dans le renforcement des systèmes de développement humain et dans la promotion de trajectoires plus inclusives, résilientes et durables.

Le Programme s'inscrit également dans les cadres internationaux relatifs au développement humain durable, notamment les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Il contribue directement aux priorités liées à la réduction de la pauvreté, à la santé et au bien-être, à l'éducation de qualité, à l'égalité entre les sexes, au travail décent, à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités. Cet ancrage permet de renforcer la cohérence du Programme avec les engagements internationaux, tout en soutenant les États et leurs partenaires dans la mise en œuvre de politiques publiques capables de valoriser durablement le capital humain, de réduire les vulnérabilités et d'élargir les opportunités offertes aux populations.

III –

VISION, OBJECTIF ET RÉSULTATS ATTENDUS



III.1. Vision

La vision portée par le Programme mondial d'appui au développement du capital humain vise à contribuer à l'émergence de sociétés inclusives dans lesquelles les populations disposent des capacités, des compétences et des opportunités nécessaires pour participer pleinement au développement économique, social et institutionnel, dans des environnements favorisant la résilience, l'équité et l'épanouissement humain durable.

III.2. Objectif général

L'objectif général du Programme mondial d'appui au développement du capital humain consiste à structurer et renforcer les interventions destinées au développement des capacités humaines, à l'amélioration de l'inclusion sociale et à la consolidation des systèmes favorisant l'accès des populations aux compétences, aux services essentiels et aux opportunités économiques et sociales.

III.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles des systèmes de développement humain et de protection sociale ;
- Améliorer l'accès des populations à l'éducation, à la formation et aux mécanismes de développement des compétences ;
- Soutenir l'employabilité, l'insertion économique et l'autonomisation des jeunes et des femmes ;
- Favoriser l'inclusion sociale et la réduction des vulnérabilités économiques et territoriales ;
- Renforcer les dispositifs de protection sociale et de résilience des populations ;
- Encourager l'adaptation des compétences aux transformations économiques, numériques et technologiques ;
- Développer les mécanismes de suivi, d'analyse et de pilotage des politiques liées au capital humain.

III.4. Résultats attendus

Les résultats attendus du Programme portent sur des changements structurels visant à renforcer durablement les capacités humaines, la cohésion sociale et les mécanismes d'inclusion économique et sociale.

Les principaux résultats attendus sont notamment les suivants :

- Une amélioration des capacités institutionnelles de pilotage des politiques de développement humain ;
- Un accès renforcé des populations aux dispositifs de formation, de qualification et de développement des compétences ;
- Une progression de l'employabilité et de l'insertion économique des jeunes et des femmes ;

- Une réduction des vulnérabilités sociales et territoriales affectant les populations les plus exposées ;
- Un renforcement des mécanismes de protection sociale et de résilience économique des ménages ;
- Une meilleure adaptation des systèmes de formation et de qualification aux besoins des économies contemporaines ;
- Une amélioration de la coordination des interventions liées au développement du capital humain.

SYNTHÈSE — SECTION III Objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme	
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS
1 Renforcer les capacités institutionnelles des systèmes de développement humain et de protection sociale	1 Une amélioration des capacités institutionnelles de pilotage des politiques de développement humain
2 Améliorer l'accès des populations à l'éducation, à la formation et aux mécanismes de développement des compétences	2 Un accès renforcé des populations aux dispositifs de formation, de qualification et de développement des compétences
3 Soutenir l'employabilité, l'insertion économique et l'autonomisation des jeunes et des femmes	3 Une progression de l'employabilité et de l'insertion économique des jeunes et des femmes
4 Favoriser l'inclusion sociale et la réduction des vulnérabilités économiques et territoriales	4 Une réduction des vulnérabilités sociales et territoriales affectant les populations les plus exposées
5 Renforcer les dispositifs de protection sociale et de résilience des populations	5 Un renforcement des mécanismes de protection sociale et de résilience économique des ménages
6 Encourager l'adaptation des compétences aux transformations économiques, numériques et technologiques	6 Une meilleure adaptation des systèmes de formation et de qualification aux besoins des économies contemporaines
7 Développer les mécanismes de suivi, d'analyse et de pilotage des politiques liées au capital humain	7 Une amélioration de la coordination des interventions liées au développement du capital humain

Synthèse — objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme mondial d'appui au développement du capital humain

IV –

AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION



IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques

Les axes stratégiques du Programme mondial d'appui au développement du capital humain constituent les principaux cadres d'organisation de l'action sectorielle. Leur structuration vise à articuler les dimensions éducatives, sociales, économiques et institutionnelles du développement humain dans une logique cohérente et complémentaire.

L'approche retenue privilégie une vision intégrée du capital humain tenant compte des interactions entre compétences, inclusion sociale, employabilité, santé, résilience économique et protection sociale. Cette structuration permet d'assurer la cohérence des interventions tout en favorisant leur adaptation aux réalités territoriales et aux dynamiques nationales de développement.

SYNTHÈSE — SECTION IV Les quatre axes stratégiques du Programme		
N°	AXE STRATÉGIQUE	INTERVENTIONS CLÉS
1	Développement des compétences et des capacités humaines Formation, qualification, apprentissage	Formation professionnelle · Compétences techniques et numériques · Apprentissage tout au long de la vie Qualification et certification
2	Inclusion sociale et autonomisation économique Employabilité, insertion, revenus	Employabilité des jeunes · Autonomisation économique des femmes · Insertion professionnelle Initiatives génératrices de revenus
3	Protection sociale et résilience des populations Protection, assistance, résilience	Dispositifs de protection sociale · Mécanismes d'assistance · Résilience communautaire Réduction des vulnérabilités
4	Gouvernance, innovation sociale et systèmes d'information Données, pilotage, innovation	Systèmes d'information sociale · Production de données Mécanismes d'évaluation Promotion de solutions innovantes

IV.2. Axe stratégique 1 : Développement des compétences et des capacités humaines

Cet axe stratégique vise à renforcer les capacités des populations à travers l'amélioration des dispositifs de formation, de qualification et d'apprentissage tout au long de la vie. Il accorde une attention particulière à l'adaptation des compétences aux évolutions économiques, technologiques et professionnelles contemporaines.

Les interventions soutenues concernent notamment la formation professionnelle, le développement des compétences techniques et numériques, le renforcement des dispositifs d'apprentissage et l'amélioration des mécanismes de qualification et de certification.

IV.3. Axe stratégique 2 : Inclusion sociale et autonomisation économique

Le deuxième axe stratégique est consacré au renforcement de l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables. Il vise à améliorer les capacités d'accès aux opportunités économiques, à réduire les inégalités et à favoriser l'autonomisation des groupes confrontés à des situations d'exclusion ou de précarité.

Les interventions portent notamment sur l'employabilité des jeunes, l'autonomisation économique des femmes, l'insertion professionnelle, le développement des initiatives génératrices de revenus et les mécanismes favorisant la participation économique et sociale.

IV.4. Axe stratégique 3 : Protection sociale et résilience des populations

Cet axe stratégique vise à renforcer les mécanismes de protection sociale et les capacités de résilience des populations face aux risques économiques, sociaux et sanitaires. Il privilégie des approches permettant de réduire les vulnérabilités et de sécuriser les conditions de vie des ménages.

Les interventions soutenues concernent notamment les dispositifs de protection sociale, les mécanismes d'assistance, les systèmes de résilience communautaire et le développement de stratégies de réduction des vulnérabilités.

IV.5. Axe stratégique 4 : Gouvernance, innovation sociale et systèmes d'information

Le quatrième axe stratégique porte sur le renforcement des capacités institutionnelles, des mécanismes de gouvernance et des dispositifs de pilotage des politiques de développement humain. Il vise à améliorer la qualité des données, des analyses et des outils de suivi permettant d'éclairer la décision publique.

Les interventions soutenues concernent notamment les systèmes d'information sociale, la production de données sur le capital humain, le développement des mécanismes d'évaluation et la promotion de solutions innovantes adaptées aux réalités sociales et territoriales.

IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles

Les axes stratégiques du Programme se déclinent en plusieurs domaines d'intervention prioritaires liés au développement des compétences, à l'employabilité, à la formation professionnelle, à l'inclusion sociale, à la protection sociale et au renforcement des capacités institutionnelles.

Le Programme entretient également des complémentarités avec d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé, l'emploi, l'innovation, le développement territorial, le secteur privé et la protection sociale, dans une logique intégrée de développement humain durable.

V –

ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME



L'organisation du Programme mondial d'appui au développement du capital humain repose sur une architecture programmatique destinée à assurer la cohérence, la lisibilité et la continuité de l'action sectorielle. Cette structuration vise à articuler les orientations stratégiques du Programme avec les interventions opérationnelles développées dans les différents domaines du développement humain, tout en favorisant une consolidation progressive des résultats à l'échelle institutionnelle et territoriale.

V.1. Structuration générale du Programme

La structuration générale du Programme vise à établir un cadre d'organisation permettant de relier les objectifs stratégiques aux initiatives mises en œuvre dans les domaines de l'éducation, des compétences, de l'inclusion sociale et de la protection sociale. Cette organisation favorise une meilleure articulation entre les différents niveaux d'intervention et contribue à renforcer la cohérence globale des actions soutenues.

Le Programme repose ainsi sur une distinction claire entre les fonctions d'orientation stratégique, de coordination programmatique et de mise en œuvre opérationnelle. Cette architecture permet d'améliorer la lisibilité des interventions et de faciliter le suivi des contributions apportées au développement du capital humain.

V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives

L'articulation entre le Programme et les projets vise à inscrire les différentes initiatives dans une dynamique sectorielle cohérente orientée vers des résultats durables. Les projets soutenus dans les domaines du développement humain sont ainsi considérés comme des contributions complémentaires à une vision programmatique plus large.

Cette approche permet de renforcer la complémentarité des interventions, d'éviter la dispersion des actions et de consolider progressivement les impacts produits dans les domaines liés aux compétences, à l'inclusion sociale, à l'employabilité et à la résilience des populations.



V.3. Rôle des observatoires et structures opérationnelles de l'AMD

Les observatoires et structures techniques de l'AMD jouent un rôle central dans la production de connaissances, l'analyse des dynamiques sociales et l'identification des enjeux liés au capital humain. Leur contribution permet d'éclairer les choix stratégiques, d'améliorer la qualité des diagnostics et de renforcer les capacités de pilotage du Programme.

L'articulation entre les dispositifs programmatiques et les mécanismes de production de données favorise également une meilleure compréhension des vulnérabilités sociales, des besoins en compétences et des transformations économiques affectant les populations et les territoires.

V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique

Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain est conçu comme un cadre évolutif capable de s'adapter aux transformations économiques, sociales, technologiques et démographiques. Cette flexibilité vise à maintenir la pertinence des orientations programmatiques face aux évolutions des besoins des populations et des systèmes institutionnels.

Cette capacité d'adaptation permet également d'intégrer progressivement de nouveaux enjeux liés aux compétences, à l'emploi, aux transitions numériques, aux mutations du travail et aux dynamiques sociales émergentes, tout en assurant la continuité de l'action sectorielle.

VI –

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME



La gouvernance du Programme mondial d'appui au développement du capital humain constitue un levier essentiel pour garantir la cohérence, la crédibilité et l'efficacité de l'action sectorielle. Elle vise à renforcer la coordination des interventions, à améliorer les mécanismes de pilotage stratégique et à assurer une meilleure articulation entre les différents acteurs impliqués dans les politiques de développement humain.

VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme

Les enjeux de gouvernance liés au développement du capital humain concernent la capacité des institutions à organiser des réponses cohérentes face aux défis sociaux, éducatifs, économiques et démographiques contemporains. Une gouvernance structurée apparaît indispensable pour améliorer l'efficacité des interventions et renforcer leur impact durable.

Le Programme privilégie ainsi des mécanismes de coordination, de concertation et de pilotage permettant de favoriser l'alignement des interventions avec les politiques publiques et les priorités nationales de développement humain.

VI.2. Principes généraux de gouvernance

L'organisation de la gouvernance du Programme repose sur des principes visant à assurer la clarté des responsabilités, la transparence des mécanismes de décision et la cohérence des interventions soutenues. Cette approche privilégie également la participation des parties prenantes et l'appropriation institutionnelle des actions engagées.

Une attention particulière est accordée à la coordination entre les institutions publiques, les acteurs sociaux, les structures techniques et les partenaires intervenant dans les domaines liés au développement du capital humain.



VI.3. Niveau stratégique de gouvernance

Le niveau stratégique du Programme est chargé de définir les grandes orientations sectorielles, de veiller à la cohérence institutionnelle et d'assurer l'articulation du Programme avec les priorités globales de l'AMD et les cadres internationaux relatifs au développement humain durable.

Cette fonction stratégique permet également d'intégrer les évolutions économiques et sociales susceptibles d'influencer les politiques liées au capital humain et de renforcer la cohérence des interventions à long terme.

VI.4. Pilotage programmatique sectoriel

Le pilotage programmatique sectoriel vise à traduire les orientations stratégiques du Programme en cadres opérationnels cohérents et adaptés aux réalités des territoires et des populations concernées. Il permet d'assurer le suivi des interventions, d'identifier les ajustements nécessaires et de renforcer la qualité des mécanismes de coordination.

Cette approche contribue à améliorer la consolidation des résultats sectoriels et à soutenir une lecture globale des dynamiques de développement humain à différentes échelles d'intervention.

VI.5. Articulation avec les États et les partenaires

Le Programme prévoit des mécanismes d'articulation étroite avec les États, les institutions publiques, les structures de formation, les acteurs sociaux et les organisations intervenant dans les domaines du développement humain. Cette articulation vise à renforcer l'alignement des interventions avec les politiques publiques et les stratégies nationales.

Elle permet également de favoriser la complémentarité des actions, le partage d'expertise et la mobilisation coordonnée des ressources techniques et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre des interventions soutenues.

VII —

MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS



La mise en œuvre du Programme mondial d'appui au développement du capital humain repose sur une logique de cohérence sectorielle destinée à inscrire les interventions dans des trajectoires durables de transformation sociale et économique. Cette approche privilégie l'intégration des projets dans les politiques publiques et les dynamiques institutionnelles existantes.

VII.1. Logique générale de mise en œuvre

La logique générale de mise en œuvre vise à assurer l'alignement des interventions avec les orientations stratégiques du Programme et les priorités nationales de développement humain. Les actions soutenues sont conçues pour renforcer durablement les capacités des populations et des institutions.

Cette approche favorise l'appropriation institutionnelle, la continuité des interventions et la consolidation progressive des résultats dans les domaines liés aux compétences, à l'inclusion sociale et à l'employabilité.

VII.2. Inscription des projets dans le Programme

L'inscription des projets dans le Programme constitue un mécanisme destiné à renforcer la cohérence des interventions et leur contribution aux objectifs sectoriels poursuivis. Chaque projet est ainsi positionné comme une composante d'une dynamique programmatique plus large.

Cette approche permet de favoriser la complémentarité des actions, de renforcer la lisibilité des interventions et de consolider les impacts produits à moyen et long terme dans les différents domaines du capital humain.

SYNTHÈSE – SECTION VII Cycle de mise en œuvre et d'inscription des projets



Cycle de mise en œuvre et d'inscription des projets du Programme mondial d'appui au développement du capital humain

VII.3. Coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle vise à améliorer les synergies entre les interventions mises en œuvre dans le cadre du Programme. Elle contribue à renforcer l'efficacité des actions, à limiter les risques de duplication et à optimiser l'utilisation des ressources mobilisées.

Cette coordination repose sur des mécanismes de concertation, de suivi et de partage d'informations permettant d'améliorer l'articulation des initiatives soutenues à différentes échelles territoriales et institutionnelles.

VIII —

PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ



Le développement du capital humain nécessite une mobilisation coordonnée des acteurs institutionnels, sociaux, techniques et économiques. Le Programme privilégie ainsi des approches partenariales destinées à renforcer la cohérence des interventions, la durabilité des investissements sociaux et l'efficacité des mécanismes de soutien aux populations.

VIII.1. Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques soutenus dans le cadre du Programme visent à renforcer la coopération entre les institutions publiques, les structures de formation, les organisations sociales, les collectivités territoriales, les centres de recherche et les acteurs techniques intervenant dans le développement humain.

Ces partenariats contribuent au partage d'expertises, à la mutualisation des ressources et au développement de réponses plus adaptées aux besoins des populations et des territoires.

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières

La mobilisation des ressources financières vise à soutenir durablement les interventions liées au développement du capital humain et à renforcer la capacité des institutions à mettre en œuvre des politiques sociales et économiques efficaces.

La gestion des ressources repose sur des principes de transparence, de redevabilité et d'efficacité afin de garantir une utilisation cohérente des financements mobilisés et de renforcer la crédibilité du Programme.



VIII.3. Mécanismes de financement programmatique

Le Programme privilégie des mécanismes de financement permettant de soutenir des interventions de moyen et long terme dans les domaines du développement humain, de l'employabilité, de la protection sociale et du renforcement des capacités.

Ces mécanismes peuvent inclure des dispositifs d'appui programmatique, des mécanismes de cofinancement, des fonds sectoriels ou des approches orientées vers les résultats, compatibles avec les cadres institutionnels nationaux.

VIII.4. Durabilité financière du Programme

La durabilité financière du Programme repose sur la diversification des ressources, le renforcement progressif des capacités nationales de financement et l'intégration des priorités liées au capital humain dans les politiques publiques et les dispositifs budgétaires.

Cette approche vise à réduire la dépendance aux financements ponctuels et à favoriser des mécanismes plus durables de soutien aux politiques de développement humain.

IX —

SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION



Le suivi et l'évaluation du Programme mondial d'appui au développement du capital humain constituent des outils essentiels pour apprécier l'évolution des interventions, renforcer la qualité du pilotage et soutenir l'amélioration continue des politiques et dispositifs liés au développement humain.

IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels

Le cadre de résultats du Programme vise à mesurer les progrès réalisés dans les domaines du développement des compétences, de l'employabilité, de l'inclusion sociale et du renforcement des capacités humaines. Les indicateurs retenus permettent d'apprécier les effets des interventions à différentes échelles.

Ces indicateurs sont conçus de manière à favoriser la cohérence avec les cadres nationaux et internationaux relatifs au développement humain et à faciliter la consolidation des résultats sectoriels.

IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation

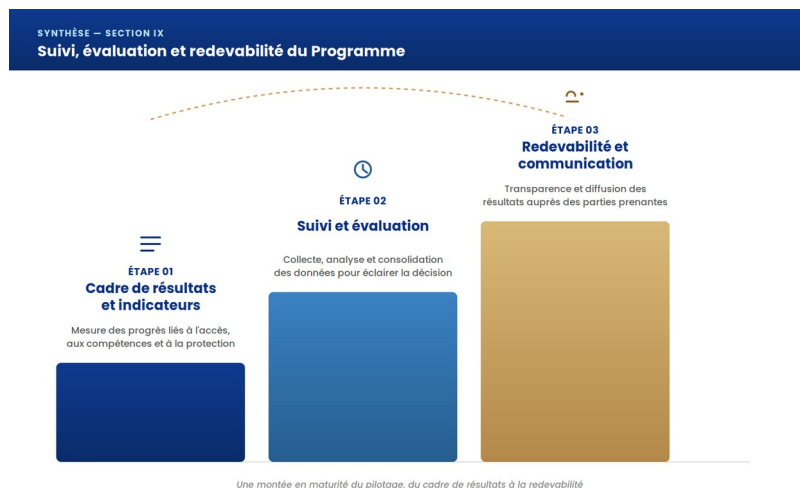
Le dispositif de suivi et d'évaluation vise à mesurer la performance des interventions soutenues et leur contribution aux transformations sociales et économiques recherchées. Il repose sur des mécanismes de collecte, d'analyse et de consolidation des données permettant d'éclairer la prise de décision.

Les évaluations permettent également d'apprécier la pertinence, l'efficacité et la durabilité des interventions mises en œuvre dans les différents domaines du capital humain.

IX.3. Redevabilité et communication des résultats

La redevabilité du Programme vise à garantir la transparence des interventions, la qualité des informations produites et la diffusion des résultats obtenus auprès des différentes parties prenantes concernées.

La communication des résultats contribue à renforcer la visibilité des actions soutenues, à valoriser les bonnes pratiques et à favoriser le partage des connaissances relatives aux politiques et interventions de développement humain.



X —

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ



Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain intègre une approche de gestion des risques destinée à renforcer la stabilité, la continuité et la durabilité des interventions soutenues. Cette démarche vise à améliorer les capacités d'anticipation et d'adaptation face aux contraintes économiques, sociales et institutionnelles susceptibles d'affecter les politiques de développement humain.

X.1. Gestion des risques et conformité

La gestion des risques vise à identifier, analyser et suivre les facteurs susceptibles d'affecter la performance et la durabilité du Programme. Les risques pris en compte concernent notamment les dimensions institutionnelles, sociales, économiques, financières et opérationnelles.

Les exigences de conformité portent sur le respect des cadres réglementaires, des standards institutionnels et des principes de transparence et de redevabilité applicables aux interventions soutenues.



X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle

La durabilité institutionnelle du Programme repose sur le renforcement progressif des capacités des institutions et des acteurs impliqués dans les politiques de développement humain. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des interventions et leur intégration dans les dispositifs nationaux existants.

La pérennité opérationnelle implique également le développement de mécanismes capables d'assurer la continuité des services, des dispositifs de formation et des mécanismes de soutien aux populations au-delà des cycles de financement ponctuels.

CONCLUSION

Le Programme mondial d'appui au développement du capital humain constitue un cadre stratégique destiné à renforcer durablement les capacités humaines, les mécanismes d'inclusion sociale et les systèmes favorisant le développement des compétences et de la résilience des populations.

À travers une approche intégrée articulant développement des compétences, employabilité, protection sociale, inclusion économique et gouvernance institutionnelle, le Programme vise à soutenir des trajectoires de développement plus inclusives, plus productives et plus résilientes.

En renforçant la cohérence des interventions et l'articulation entre les politiques publiques, les institutions et les acteurs sociaux, le Programme mondial d'appui au développement du capital humain contribue à faire du capital humain un levier structurant de transformation économique et sociale durable.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD